
CEREMONIE D'INSTALLATION DE LA CENTIF-CI

Abidjan, le 11 septembre 2008

**Allocution de
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances**

Monsieur le Représentant du Président de la République,

Monsieur le Représentant du Premier Ministre,

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme,

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Membres du corps diplomatique et Consulaires ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Régionales et Internationales ;

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO ;

Monsieur le Directeur National de la BCEAO ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des Cellules de Renseignements Financiers,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations professionnelles du secteur privé ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter la bienvenue et adresser mes salutations fraternelles à tous ceux qui ont répondu à notre invitation, particulièrement, à nos amis venus des pays de la sous-région, pour prendre part à cette cérémonie marquant l'installation officielle de la **Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières - CENTIF-COTE D'IVOIRE**.

Je voudrais également saluer les membres du Gouvernement, dont la

présence traduit tout l'intérêt que l'Etat attache à la lutte contre le blanchiment d'argent sous toutes ses formes.

C'est bien dans l'élan de la normalisation de la vie économique et financière que s'inscrit la création de la CENTIF-CI, appelée à contribuer efficacement à l'assainissement du secteur financier.

En effet, la relance économique post-conflit qu'entame progressivement notre pays, requiert une lutte acharnée contre certaines pratiques répréhensibles, aggravées par la situation de crise, au nombre desquels, figure la criminalité financière.

Ce fléau que s'emploie à contenir la communauté internationale, doit davantage constituer une préoccupation de premier ordre pour les Etats africains. La fragilité de nos économies et les faiblesses de nos systèmes sécuritaires pourraient faire de nos espaces des terrains de prédilection pour les réseaux mafieux.

C'est pourquoi, il urge pour la Côte d'Ivoire, de mettre en place des mécanismes efficaces, qui soient en mesure de prévenir, de détecter et de poursuivre ces groupes criminels, dont les activités ont des conséquences extrêmement néfastes sur l'économie et la société.

Mesdames et Messieurs,

Dans un tel contexte, l'installation de la CENTIF-COTE D'IVOIRE est une réponse appropriée à cette problématique, pour laquelle notre pays a déjà consenti d'importants efforts.

Il s'agit, notamment, de l'adoption en 2005 d'une loi relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et l'inscription régulière au budget de l'Etat, de dotation pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En outre, un projet de loi nationale est en cours d'élaboration, pour rendre exécutoire la Directive de l'UEMOA, relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans cette zone économique.

De plus, un comité interministériel, dénommé Comité national de Suivi des Activités du Groupe Intergouvernemental d'Action Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme en Afrique de l'ouest (CNSA-GIABA), est chargé de concevoir et de conduire la politique nationale dans ce domaine.

Enfin, la mise en place de la CENTIF-CI vient compléter, de manière très significative, le dispositif de lutte, améliorer l'indice de perception du pays, et répondre à l'urgence de la nécessaire coopération internationale.

C'est donc une réforme majeure qui marque notre détermination croissante à renforcer la priorité attribuée à la lutte contre les délits financiers dans notre pays.

Mesdames et Messieurs, Chers membres de la CENTIF-CI,

Je voudrais vous féliciter pour votre cooptation et votre nomination en qualité de membre de cette prestigieuse Cellule, et cela, au regard de vos compétences et expériences respectives.

Vous savez que les défis qui vous attendent sont nombreux et je suis persuadé que vous vous élèverez à la hauteur de la tâche. L'objectivité, la rapidité, la confiance, voire même la passion, seront autant d'atouts que vous développerez, pour établir des réseaux de coopération fructueux, à l'échelle nationale et internationale.

Vous serez également jugés sur votre faculté d'adaptation, la qualité de vos analyses et la pertinence de vos recommandations sur le système financier.

Pour notre part, nous ferons en sorte que le soutien de l'Etat vous soit acquis en toutes circonstances, dans les défis que vous aurez à relever, et surtout, pour faire aboutir les mesures que vous proposerez, en réaction aux évolutions certaines des systèmes illicites.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en déclarant, officiellement installée, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières de Côte d'Ivoire (CENTIF-CI).

Merci de votre aimable attention.

Charles K. DIBY

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

CEREMONIE D'INSTALLATION DE LA CENTIF-CI

Abidjan, le 11 septembre 2008

Allocution de

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur le Représentant du Président de la République,

Monsieur le Représentant du Premier Ministre,

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme,

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Membres du corps diplomatique et Consulaires ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Régionales et Internationales ;

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO ;

Monsieur le Directeur National de la BCEAO ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des Cellules de Renseignements Financiers,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations professionnelles du secteur privé ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi, de prendre la parole ce matin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des finances, empêché, à l'occasion de cette cérémonie d'installation officielle de la **Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières - CENTIF-COTE D'IVOIRE**.

En son nom, je voudrais vous souhaiter la bienvenue et adresser mes salutations fraternelles à tous ceux qui ont répondu à notre invitation, particulièrement, à nos amis venus des pays de la sous-région, pour prendre part à cette cérémonie marquant l'installation officielle

Je voudrais également saluer les membres du Gouvernement, dont la présence traduit tout l'intérêt que l'Etat attache à la lutte contre le blanchiment d'argent sous toutes ses formes.

C'est bien dans l'élan de la normalisation de la vie économique et financière que s'inscrit la création de la CENTIF-CI, appelée à contribuer efficacement à l'assainissement du secteur financier.

En effet, la relance économique post-conflit qu'entame progressivement notre pays, requiert une lutte acharnée contre

certaines pratiques répréhensibles, aggravées par la situation de crise, au nombre desquels, figure la criminalité financière.

Ce fléau que s'emploie à contenir la communauté internationale, doit davantage constituer une préoccupation de premier ordre pour les Etats africains. La fragilité de nos économies et les faiblesses de nos systèmes sécuritaires pourraient faire de nos espaces des terrains de prédilection pour les réseaux mafieux.

C'est pourquoi, il urge pour la Côte d'Ivoire, de mettre en place des mécanismes efficaces, qui soient en mesure de prévenir, de détecter et de poursuivre ces groupes criminels, dont les activités ont des conséquences extrêmement néfastes sur l'économie et la société.

Mesdames et Messieurs,

Dans un tel contexte, l'installation de la CENTIF-COTE D'IVOIRE est une réponse appropriée à cette problématique, pour laquelle notre pays a déjà consenti d'importants efforts.

Il s'agit, notamment, de l'adoption en 2005 d'une loi relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et l'inscription régulière au budget de l'Etat, de dotation pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En outre, un projet de loi nationale est en cours d'élaboration, pour rendre exécutoire la Directive de l'UEMOA, relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans cette zone économique.

De plus, un comité interministériel, dénommé Comité national de Suivi des Activités du Groupe Intergouvernemental d'Action Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme en Afrique de l'ouest (CNSA-GIABA), est chargé de concevoir et de conduire la politique nationale dans ce domaine.

Enfin, la mise en place de la CENTIF-CI vient compléter, de manière très significative, le dispositif de lutte, améliorer l'indice de perception du pays, et répondre à l'urgence de la nécessaire coopération internationale.

C'est donc une réforme majeure qui marque notre détermination croissante à renforcer la priorité attribuée à la lutte contre les délits financiers dans notre pays.

Mesdames et Messieurs, Chers membres de la CENTIF-CI,

Je voudrais vous féliciter pour votre cooptation et votre nomination en qualité de membre de cette prestigieuse Cellule, et cela, au regard de vos compétences et expériences respectives.

Vous savez que les défis qui vous attendent sont nombreux et je suis persuadé que vous vous élèverez à la hauteur de la tâche. L'objectivité, la rapidité, la confiance, voire même la passion, seront autant d'atouts que vous développerez, pour établir des réseaux de coopération fructueux, à l'échelle nationale et internationale.

Vous serez également jugés sur votre faculté d'adaptation, la qualité de vos analyses et la pertinence de vos recommandations sur le système financier.

Pour notre part, nous ferons en sorte que le soutien de l'Etat vous soit acquis en toutes circonstances, dans les défis que vous aurez à relever, et surtout, pour faire aboutir les mesures que vous proposerez, en réaction aux évolutions certaines des systèmes illicites.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en déclarant, officiellement installée, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières de Côte d'Ivoire (CENTIF-CI).

Merci de votre aimable attention.

Charles K. DIBY